

L'exploitation artisanale de la cassitérite par les femmes comme cause du déséquilibre familial à Kalima en RD Congo

Introduction

Paulin MBECKE
PhD, Chercheur
Postdoctoral à
l'Université de
l'Afrique du Sud (Unisa)
pmbecke@gmail.com

Al'encontre des normes sociales et contre toute attente, les femmes sont nombreuses dans l'exploitation artisanale de la cassitérite à Kalima, province du Maniema, en République démocratique du Congo (RDC) ⁽¹⁾. Cependant, en plus de la modicité des revenus générés par ce travail et de ses conséquences néfastes sur la santé, il y a des ragots sur l'immoralité présumée de ces femmes et sur les souffrances endurées par leurs enfants abandonnés à leur propre sort. Il semble donc que l'exploitation artisanale de la cassitérite par les femmes, censée alléger la misère des familles, est devenue une cause du déséquilibre familial à Kalima. Prévenir et juguler un tel phénomène n'est possible que si les contours du problème sont bien cernés.

Fruit d'une étude de terrain, cet article analyse les causes et les conséquences de l'exploitation artisanale de la cassitérite. En couplant observations directes et interviews avec la population concernée et en se référant à d'autres études en la matière, il confirme l'hypothèse que ce phénomène est causé par la pauvreté et que le chômage et l'immoralité décriés sont justifiés par la poursuite du gain facile. Enfin, l'article propose des mesures préventives efficaces pour mettre fin à ce phénomène, notamment en interdisant l'exploitation des minerais par les femmes, en renforçant la loi en la matière et en orientant les femmes vers d'autres activités génératrices de revenus.

Présentation du problème

Selon Mba ⁽²⁾, le retard et le recul dans le développement de l'Afrique sont principalement dus à la mauvaise gouvernance. En RDC, le désengagement de l'Etat de ses responsabilités régaliennes a plongé la population dans une insécurité économique constante qui, comme le note

1 La cassitérite est le principal minerai que l'on trouve dans l'étain. C'est l'oxyde d'étain.

2 R. MBA, « Le développement et état de droit en Afrique : le clair-obscur du raisonnement par l'empire », in J.-M. PONDJI, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, AFREDIT (Africaine d'Édition), 2011, p. 238.

Ahanda Tana ⁽³⁾, contribue à une paupérisation sociale croissante et à une baisse significative du niveau de vie.

La Province du Maniema n'échappe pas au cercle vicieux de la pauvreté observée partout en RDC. En effet, la majorité de la population du Maniema est sans emploi et sans assistance sociale de l'Etat. Les personnes travaillant dans la fonction publique et les autres services de l'Etat sont si mal rémunérées qu'elles n'arrivent pas à se prendre en charge. La seule alternative possible, pour compléter leurs maigres salaires, est souvent la débrouillardise. Le secteur formel de l'économie étant étioilé et les activités agropastorales n'étant plus rentables, l'exploitation artisanale et illégale des minerais est devenue la principale source de revenus réels pour la majorité de la population ⁽⁴⁾.

Par ailleurs, les femmes, qui constituent plus de 52% de la population totale et environ 66% de la population active en RDC, sont les principales actrices de la survie des familles ⁽⁵⁾. Travailler dans et aux alentours des sites d'exploitation artisanale des minerais est une activité de prédilection pour les femmes congolaises en milieux ruraux.

En effet, longtemps, l'exploitation des minerais fut le monopole des grandes entreprises extractives, telle que la Société Minière du Kivu (SOMINKI), où œuvraient, en majorité, les hommes.

En dépit de tout l'arsenal juridique tant national qu'international, on constate de plus en plus la présence accrue des femmes et des enfants dans l'exploitation des ressources naturelles artisanales ⁽⁶⁾. Ainsi, l'exploitation artisanale de la cassitérite par des femmes est un fait insolite à Kalima, parce qu'elle contraste avec les règles et les habitudes locales qui structurent la société. Elle constitue un problème social urgent à résoudre. Même si l'on admet que le travail des femmes contribue à la prise en charge de la famille, la manière et les conditions dans lesquelles elles l'exercent nécessitent une action immédiate et durable.

Notre hypothèse de travail est que la ruée des femmes vers l'exploitation de la cassitérite résulte de la carence d'occupations génératrices des ressources pour la survie et que, l'immoralité décriée dans les carrières d'exploitation artisanale des minerais s'explique par la recherche du gain facile et l'effondrement de la famille (l'immortalité des femmes mariées, étant cautionnée par les époux). Car, comme le souligne Basilia ⁽⁷⁾, la prostitution constitue, dans

3 M. AHANDA T., « Développement et état de droit en Afrique », in J.-M. PONDJI, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, AFREDIT (Africaine d'Édition), 2011, p. 231.

4 G. MTHEMBU-SALTER, *La dynamique sociale et économique de l'industrie minière à Kalima, RDC*, Article ISS 185, Mai, 2009, p. 14.

5 E. ABWE D., *Etude sur l'impact de l'exploitation artisanale des ressources naturelles sur le développement, l'autonomisation et l'avancement de la femme et de la fille en République Démocratique du Congo. (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Oriental, Kasai Occidental, Kasai Orientale et Katanga)*, Bureau Genre de la MONUSCO, Kinshasa, 2010, p. 3.

6 E. ABWE D., *Etude sur l'impact de l'exploitation artisanale des ressources naturelles sur le développement, l'autonomisation et l'avancement de la femme et de la fille en République Démocratique du Congo. (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Oriental, Kasai Occidental, Kasai Orientale et Katanga)*, p. 5.

7 J. BASILIA, *Le travail de la femme et ses conséquences sur la famille*, Séminaire sur l'alimentation du jeune enfant

les conditions de vie misérables des femmes, une source de revenu nécessaire et non négligeable, qu'elle soit exercée de manière continue, ou parallèlement à d'autres activités.

Etant donné que certaines activités des femmes congolaises sur et autour des sites d'exploitation artisanale des ressources naturelles entravent et compromettent leur développement économique, social et culturel, leur santé et celle de leurs enfants ⁽⁸⁾, notre étude vise à proposer des pistes de solutions réalistes et faisables aux fins d'améliorer les conditions de vie de la population concernée. Bien qu'une bonne partie des femmes ayant participé aux interviews (42,9%) ne soit pas résolue à abandonner ces activités, plusieurs ont exprimé le souhait de trouver une alternative pouvant leur permettre de mener une vie plus digne.

Description de l'étude

Notre étude repose sur une recherche de terrain réalisée à Kalima, dans la province du Maniema (RDC). Cette ville est située au sud de l'Equateur, dans les profondeurs des forêts tropicales denses, territoire de Pangî. Elle est à 101 km de route au Nord-Est de Kindu, le chef-lieu de la province. Sa population est estimée à près de 50.000 habitants.

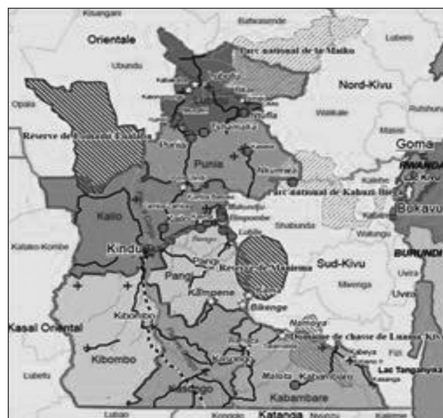


Figure 1 : Kalima, Province du Maniema
Source : Matthysen et Nimpagaritse ⁽⁹⁾



Figure 2 : Kalima, Province du Maniema, RDC
Source : Mthembu-Salter ⁽¹⁰⁾

et urbanisation rapide dans les pays en voie de développement, Centre International de l'Enfance, Paris, le 1 - 4 mars 1983.

8 E. ABWE D., *Etude sur l'impact de l'exploitation artisanale des ressources naturelles sur le développement, l'autonomisation et l'avancement de la femme et de la fille en République Démocratique du Congo. (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Oriental, Kasai Occidental, Kasai Oriental et Katanga)*, p. 7.

9 K. MATTHYSEN et G. NIMPAGARITSE, in S. SPITTAELS, *La complexité de la gestion des ressources dans un contexte de fragilité de l'Etat : une analyse du secteur minier dans l'arrière-pays du Kivu, Maniema*, 2010.

10 G. MTHEMBU-SALTER, *La dynamique sociale et économique de l'industrie minière à Kalima, RDC*, p. 2.

La province du Maniema est la quatrième province du pays en termes de richesses des sols et sous-sols, après le Katanga, la Province Orientale et le Kasai-Oriental. Elle a un important potentiel minier, avec comme principaux minerais le coltan, l'or, le diamant et la cassitérite.

Méthodologie de l'étude

Notre méthodologie a consisté d'abord à analyser et à comprendre les problèmes liés à l'exploitation artisanale des minerais par les femmes à Kalima, afin de suggérer des solutions rationnelles et appropriées. Ensuite, en adoptant la théorie du conflit selon laquelle la société est organisée d'une manière antagoniste, où chaque individu ou groupe d'individus lutte pour protéger et même maximiser son privilège par rapport à d'autres individus ou groupes d'individus, notre étude a aussi essayé de comprendre les dynamiques du conflit et de la domination potentielle des femmes et des enfants par les hommes. De ce point de vue, notre étude propose des pistes de solution pour rétablir l'équilibre familial et social dans les ménages à Kalima. Enfin, en faisant usage de la méthodologie *recherche-action* ⁽¹⁾, mise au point aux Etats-Unis par Kurt Lewin, notre étude se propose d'affecter un changement de la praxis des groupes sociaux impliqués, afin de l'améliorer.

Bien que Abwe Diabe ⁽²⁾ estime à 259.929 le nombre de femmes qui travaillent dans les sites miniers de la province du Maniema, le nombre exact de femmes actives dans l'exploitation artisanale de la cassitérite à Kalima n'est pas connu. Cependant, celles qui étaient présentes dans la mine de Kamisuku lors de notre enquête étaient une soixantaine. De ces 60 femmes, quinze ont été sélectionnées pour le besoin de cette étude. Un échantillon de quinze hommes dont les femmes sont ou ont été exploitantes artisanales de la cassitérite a été choisi afin d'établir la corrélation entre la situation des hommes et celle des femmes.

La technique de l'interview (entretien)

Une bonne partie d'informations a été recueillie à travers des interviews avec les participants dans le but de nous enquêter de la réalité autour de l'exploitation de la cassitérite par les femmes à Kalima et de recueillir des

11 P. CARDINAL et A. MORIN (2005), *La modélisation systémique peut-elle se concilier avec la recherche-action intégrale ?*, in <http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no2/-morin.html> consulté le 21 juin 2014.

La recherche-action était conduite sur terrain par neuf chercheurs, dont cinq étudiants de première licence en développement communautaire à l'Université du Moyen Lualaba à Kalima et quatre membres de la communauté. Il s'agit des étudiants Nico Kombe Bushiri, Augustin Kangolingoli Anyasi, Jeanne Kabala Amisi, Jules Kikuni Nkumbilwa et André Lumuluabo Kanundey et des membres de la communauté suivants : Kubali, Watcha, Kakasi et Tiba.

12 E. ABWE D., *Etude sur l'impact de l'exploitation artisanale des ressources naturelles sur le développement, l'autonomisation et l'avancement de la femme et de la fille en République Démocratique du Congo. (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Oriental, Kasai Occidental, Kasai Orientale et Katanga)*, p. 10.

propositions sur les voies et moyens de prévenir ou de résoudre ce problème socio-économique. Les interviews ont été faites au moyen d'un questionnaire comprenant des questions semi-fermées, c'est-à-dire laissant une latitude à la personne interviewée, sans pour autant abandonner le thème de l'étude.

La technique d'observation systématique et participative

A travers l'observation systématique, nous avons essayé d'apprécier par nous-même les faits ayant trait à l'étude.

Présentation et analyse des résultats

Notre étude sur les femmes actives dans l'exploitation artisanale de la cassitérite à Kalima avait pour finalité d'analyser les implications de cette activité sur l'équilibre familial à Kalima et d'évaluer les possibilités de prévenir et de résoudre les problèmes liés à cette activité. Pour ce faire, les thèmes suivants ont été explorés :

1. Pourquoi les femmes sont-elles actives dans l'exploitation artisanale de la cassitérite ?
2. Y a-t-il entente entre mari et femme ? Si oui, pourquoi ?
3. L'exploitation artisanale de la cassitérite contribue-t-elle au revenu de la famille ?
4. Quelles sont les conséquences prévisibles de ce type de travail sur la femme ? Comment sortir de cette activité pour se faire valoir autrement et sans risque ?

Les réponses à ces questions ainsi que leurs analyses sont résumées dans les thèses ci-après :

La crise économique et le chômage sont les causes de la participation des femmes dans l'exploitation artisanale de la cassitérite

Notre étude a révélé que c'est la crise économique qui est à l'origine de l'exploitation artisanale de la cassitérite par les femmes à Kalima. Plus précisément, c'est le chômage du mari qui pousse la femme mariée à s'adonner à l'exploitation artisanale de la cassitérite. En effet, quand la SOMINKI fonctionnait normalement et employait les hommes de Kalima, le phénomène des femmes mariées exploitant artisanalement la cassitérite n'existait pas. Il convient de noter que sur les soixante femmes considérées dans notre étude, 42,9% avaient des maris chômeurs, 35% disaient mener une vie difficile et 21,4% étaient soit célibataires soit veuves et sans autre source de revenu. C'est l'exploitation artisanale de la cassitérite qui leur permet de faire face aux nombreuses charges familiales, notamment l'alimentation, la scolarisation et les soins de santé des enfants. Il est aussi apparu que l'exploitation artisanale de

la cassitérite par la femme mariée était entreprise, dans la plupart des cas, avec l'aval et la permission du mari qui, souvent sans ressources, était incapable de résoudre les problèmes de la famille.

L'entente entre mari et femme au sujet des activités des femmes

Plusieurs hommes semblent avoir autorisé leurs femmes à s'adonner à l'exploitation artisanale de la cassitérite à cause de leur manque d'emploi. Toutefois, en raison de la prostitution qui se développe dans les sites d'exploitation artisanale des minerais, certains hommes sont maintenant enclins à arrêter l'activité de leurs femmes.

Quant aux risques d'exposition aux éléments radioactifs, encourus par leurs épouses, 60% des hommes interviewés étaient au courant de ces risques, contre 40% qui les ignoraient.

S'agissant du revenu gagné dans l'exploitation artisanale de la cassitérite par la femme, dans 64,3% des cas, celui-ci est géré conjointement par la femme et son mari. Dans 35,7% des cas seulement, il est géré par la femme seule.

On a aussi noté que 63,6% des femmes mariées ont l'autorisation de leurs maris pour participer à l'exploitation artisanale de la cassitérite, contre 36,4 qui ont déclaré ne pas avoir besoin d'une autorisation maritale.

Enfin, nous n'avons enregistré aucun cas de divorce ayant comme cause la participation de la femme à l'exploitation artisanale de la cassitérite.

La contribution de l'exploitation de la cassitérite au revenu familial

Pour la majorité des femmes (92,9%), l'exploitation artisanale de la cassitérite contribue au revenu de la famille. Tandis que 7,1% seulement indiquent qu'elle ne rapporte presque rien. Cet état des choses justifie l'engouement des femmes dans l'exploitation artisanale de la cassitérite.

Les conséquences prévisibles de l'exploitation artisanale de la cassitérite

Lors des enquêtes, nous avons constaté que, dans certains ménages, les femmes devenaient de plus en plus indépendantes par rapport à leurs maris. Ceci a une conséquence importante sur le plan social, car en considération des sacrifices consentis, certaines femmes sont de moins en moins enclines à partager la gestion de leurs revenus avec leurs maris.

Concrètement, les conséquences sociales suivantes ont été identifiées :

1. En général, les femmes abandonnent leur maison chaque jour, pendant au moins neuf heures. En moyenne, elles quittent leurs foyers vers 8h00 (57,1%) et n'y reviennent que vers 17h00 (42,9%).
2. Les premières victimes de cette absence prolongée des femmes sont les enfants de un à six ans, qui ont le plus souvent besoin

d'être nourris au lait maternel ou d'être entourés de l'attention maternelle. Ils courent le risque d'être sevrés précocement et d'être privés du cadre affectif de leurs mères.

3. Seulement 14,3% des femmes exercent cette activité sans soutien extérieur. En effet, lorsqu'elles ne sont pas capables de travailler seules, les femmes se font aider par des hommes qui les contraignent souvent à la prostitution, mettant en péril la stabilité des familles. 85,7% des femmes interviewées ont dit travailler dans ces conditions.

Au-delà des conséquences sociales, la plupart des femmes notent des anomalies dans leur état de santé, sans toutefois réaliser que l'origine de ces anomalies pourrait être liée à l'exploitation artisanale de la cassitérite. Elles remarquent, notamment, des troubles dans leurs cycles menstruels, des maladies récurrentes, des accouchements difficiles, avec parfois des mort-nés, ainsi que des avortements. Notre étude a mis en évidence que 92,9% des femmes ignoraient les risques de la radioactivité des minerais sur leur santé. Malgré les effets néfastes sur leur santé, 28,6% des femmes affirment vouloir poursuivre leurs activités, parce qu'elles n'ont pas d'autre alternative pour subvenir aux besoins de leurs familles. Les autres femmes (71,4%) se sont abstenues de dire tout haut pourquoi elles continuaient à exercer cette activité en dépit de ses effets nocifs sur la santé.

Ces résultats confirment ce que Abwe Diabe notait dans son étude sur l'impact de l'exploitation artisanale des minerais sur la femme et la jeune fille :

La déperdition scolaire pour les filles avec une incidence sur le taux d'analphabétisme, le commerce sexuel et les comportements déviants des filles et des femmes mariées, la rupture des liens familiaux, l'absence de cohésion familiale, les problèmes de santé, les naissances rapprochées et non planifiées, le VIH/Sida et les maladies sexuellement transmissibles, les maladies hydriques, l'exposition à la radioactivité, le stress et le traumatisme, la malformation des enfants à la naissance, la malnutrition prononcée chez les enfants, la dignité bafouée, le non-respect des droits et le mépris des femmes et filles, les viols et incestes, la promiscuité entre hommes et femmes dans les sites d'exploitation, le manque de lieu intime d'aisance et de baignade, etc. ⁽¹³⁾.

L'exploitation artisanale de la cassitérite par les femmes à Kalima rapporte, certes, un supplément de revenu familial. Mais à quel prix ? Comme on l'a noté, cette activité exige souvent que les femmes qui l'exercent soient aidées par des hommes, si elles veulent vraiment en tirer le bénéfice escompté. Or,

13 E. ABWE D., *Etude sur l'impact de l'exploitation artisanale des ressources naturelles sur le développement, l'autonomisation et l'avancement de la femme et de la fille en République Démocratique du Congo. (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Oriental, Kasai Occidental, Kasai Orientale et Katanga)*, pp. 10-11.

lorsque ces hommes ne sont pas leurs maris, ils exigent des rapports sexuels, en échange de leurs prestations.

Y a-t-il une alternative pour les femmes impliquées dans l'exploitation artisanale de la cassitérite ?

Bien que certaines femmes (42,9%) ne soient pas pressées d'abandonner l'exploitation artisanale de la cassitérite, un grand nombre (57,1%) est disposé à cesser cette activité, sous certaines conditions, notamment :

- bénéficier d'un capital pour exercer un commerce ;
- connaître des ennuis de santé ;
- trouver du travail pour leurs maris ;
- l'opposition de leurs maris.

Il apparaît donc que c'est par manque d'alternatives viables que ces femmes s'adonnent à l'exploitation artisanale de la cassitérite.

Conclusion et recommandations

Notre étude a mis en relief certaines conséquences néfastes de l'exploitation artisanale de la cassitérite par les femmes à Kalima. Ces conséquences ont pour effets de déséquilibrer les familles et d'affecter la santé des femmes et de leurs enfants. Bien que cette activité soit entreprise pour résoudre un problème concret, elle contribue aussi à en créer d'autres qui nécessitent, à leur tour, des solutions parfois onéreuses. Proposer des solutions à un phénomène socio-économique d'une telle envergure n'est pas aisée. Cependant, les propositions des participants, les avis d'autres chercheurs et auteurs pourraient, tant soit peu, contribuer à sa prévention et à sa résolution, comme l'explique Cecconi, cité par Mba : « Placer les phénomènes sociaux dans de simples prolongements des phénomènes économiques, c'est réduire le champ d'interrogation, c'est appauvrir singulièrement la problématique, c'est renoncer à percevoir clairement certaines lignes des forces essentielles » ⁽¹⁴⁾.

Dans le cas précis, sauver la vie de ces femmes, de leurs enfants, la cohésion de leurs familles ainsi que celle de la société entière est un impératif, malgré les gains réels de l'exploitation artisanale de la cassitérite. Ainsi, interdire l'exploitation artisanale de la cassitérite par les femmes nous paraît être une priorité pour le gouvernement local qui peut, pour cela, s'appuyer sur des lois qui existent déjà.

14 Cf. R. MBA, « Le développement et état de droit en Afrique : le clair-obscur du raisonnement par l'empire », in J.-M. PONDÉ, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, AFREDIT (Africaine d'Édition), 2011, p. 244.

Mais l'interdiction de cette activité à elle seule ne peut suffire. Comme plusieurs femmes interviewées l'ont proposé, une formation en gestion de petites entreprises et une aide financière ponctuelle pourraient aider, celles qui en sont capables, à entreprendre d'autres activités alternatives. Abwe Diabe ⁽¹⁵⁾ suggérerait déjà la fermeture progressive des exploitations artisanales au profit de l'implantation des industries avec des mesures d'accompagnement adéquates pour les populations affectées, c'est-à-dire la réorientation des personnes lésées vers d'autres activités. Il préconisait aussi la mise en place des projets pour la réhabilitation socio-économique des jeunes qu'on orienterait vers des vocations alternatives telles que l'agriculture, la pêche et la couture.

La création des emplois à Kalima devrait aussi être une priorité pour l'autorité locale, afin de permettre aux hommes en chômage d'avoir une source de revenu sûre pour subvenir aux besoins de leurs familles. Sur ce point, les organismes non gouvernementaux de développement installés à Kalima devraient davantage embaucher de la main d'œuvre locale au lieu d'importer du personnel d'autres provinces et territoires.

A court terme, des mesures intermédiaires consisteraient à renforcer l'éducation et l'information et à faire une large diffusion des conséquences néfastes liées à l'exploitation artisanale de la cassitérite. Il conviendra aussi de favoriser le regroupement des femmes en associations, en coopératives de production, de commercialisation ou d'entraide, afin de leur assurer une bonne transition vers d'autres activités.

Aux niveaux provincial et national, Mba ⁽¹⁶⁾ estime qu'il faut des objectifs concrets de développement social, qui doivent être échelonnés dans le temps en fonction du niveau de développement économique. En ce qui concerne Kalima, les objectifs prioritaires du développement social doivent prendre en compte le retard de développement du Maniema par rapport à d'autres provinces de la RDC et les besoins des femmes et des enfants. Cecconi n'affirmait-il pas, il y a près de cinquante ans, que « le maximum de croissance ne peut être atteint que lorsque l'optimum social est préalablement conçu comme une priorité » ? ⁽¹⁷⁾

Notre étude a montré que la situation socio-économique des femmes engagées dans l'exploitation artisanale de la cassitérite à Kalina est très précaire. Elle appelle, de la part des autorités politico-administratives du Maniema, la mise en oeuvre d'une politique sociale alternative et efficace en faveur des populations concernées. ■

15 E. ABWE D., *Etude sur l'impact de l'exploitation artisanale des ressources naturelles sur le développement, l'autonomisation et l'avancement de la femme et de la fille en République Démocratique du Congo*. (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Oriental, Kasai Occidental, Kasai Orientale et Katanga), p. 11.

16 Cf. R. MBA, « Le développement et état de droit en Afrique : Le clair-obscur du raisonnement par l'empire », in J.-M. PONDİ, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, AFREDIT (Africaine d'Édition), 2011, p. ?.

17 Cf. R. MBA, « Le développement et état de droit en Afrique : Le clair-obscur du raisonnement par l'empire », in J.-M. PONDİ, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, AFREDIT (Africaine d'Édition), 2011, p. 244.